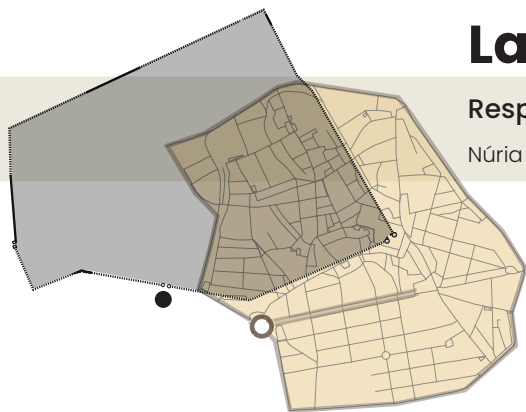


La nécropole de la via Massiliensis

Responsable d'opérations

Núria Nin



ZAC Sextius Mirabeau

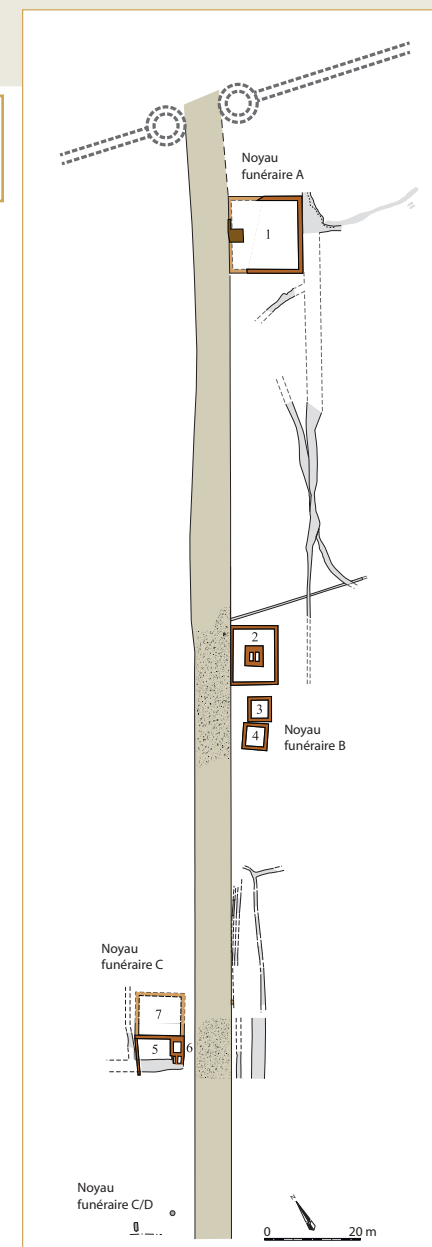
304 Plan général de la nécropole méridionale d'Aix-en-Provence (fouilles 1994, 1996, 1997 et 2000)

Un modèle de « Gräberstrasse »

Explorée lors de quatre campagnes de fouille, cette nécropole répond au schéma classique de la « Gräberstrasse ». Elle s'est, en effet, développée le long de la Via Massiliensis, qui, dans l'Antiquité, reliait Aix à Marseille, et les données récemment recueillies sur le tracé méridional de la fortification, ont permis de préciser sa localisation par rapport aux limites de la ville remparée (304). Elle commençait quasiment au pied de l'enceinte, devant une porte qu'il faut restituer dans l'axe de la route antique. On retrouve une telle disposition dans la plupart des grandes aires funéraires urbaines, telles la nécropole du Trion à Lyon, établie le long de la voie d'Aquitaine, celles de Fourches-Vieilles à Orange, installée le long de la voie d'Agrippa, ou de Nîmes, qui borde la voie Domitienne.

En dépit du caractère discontinu des recherches, on perçoit assez bien l'organisation polynucléaire de cette nécropole. Occupant une bande de terrain de 15 à 20 m de large, cantonnée aux rives de la voie, elle a été reconnue sur près de 230 m de long, entre la traverse de l'Aigle-d'Or et la cité du Livre. Elle est structurée en une série de noyaux funéraires aux dimensions variées, établis tantôt à l'est, tantôt à l'ouest de la route, et distants de plusieurs dizaines de mètres. Il est difficile d'expliquer les raisons qui ont motivé cette « nucléarité » et régi les modalités du lotissement de chaque noyau funéraire. On peut y voir l'expression de regroupements familiaux et/ou collégiaux ou le simple reflet des opportunités foncières encore offertes, dans une zone qui était, depuis longtemps déjà, occupée par des cultures. La nécropole a, en effet, investi des parcelles auparavant agricoles, et elle en fut aussi environnée tout au long de sa fréquentation.

Entre ses différents noyaux, voire dans leur emprise, ont, par la suite, pris place des zones de rejets témoignant de la variété des activités qui côtoyaient ici le monde des morts, et de leurs rapides transformations. Il en ressort l'image d'un paysage à la fois diversement fréquenté et changeant, et, de ce fait, très vivant, au sein duquel la coexistence de pratiques radicalement différentes, voire antinomiques à nos yeux, semble avoir été parfaitement normale et acceptée.



Un paysage d'enclos et de petits monuments

Chaque noyau était loti et ceinturé par un mur de clôture ou par un fossé (305 et 306). À l'intérieur, s'y dressaient des mausolées ou petits édifices funéraires qui devaient former, entre la voie et les terrains qui s'étendaient de part et d'autre de son passage, une chaîne architecturale esquissant comme un décor de façade. Leurs maçonneries ayant été complètement spoliées, il est malheureusement impossible de restituer leur architecture, mais les quelques éléments lapidaires retrouvés sur le site (torche en pierre sculptée, bas-relief en marbre, fragments de chapiteaux corinthiens) attestent leur qualité (307).

N'occultant en rien la vision des paysages alentour, ces édifices funéraires étaient strictement alignés sur les rives de la voie et toujours orientés vers elle, montrant l'attraction que celle-ci exerçait sur cette « petite ville des morts ». Quelles qu'en soient la forme et la richesse, la tombe est avant tout tournée vers ceux qui restent, les vivants, auxquels revient, ne serait-ce que par leur seul regard, de faire vivre la mémoire du défunt. Elle impose de ce fait une relation nécessairement dialogique.



306 Enclos funéraire ayant accueilli une crémation primaire.



305 Un des noyaux funéraires de la nécropole avec ses enclos et ses édicules seulement perceptibles grâce aux tranchées laissées par leurs murs récupérés.



307 Torche en pierre calcaire décorée de feuilles de chêne

Ont été mises au jour six constructions funéraires de dimensions variables, au sein desquelles prend place l'essentiel des sépultures qui répondent majoritairement au rite de la crémation. Pour densément occupé qu'il soit, le domaine funéraire ne l'est cependant pas partout avec la même intensité et, à l'arrière comme entre les édifices et les enclos, étaient réservées des aires de circulation ou des zones qui accueillait des sépultures d'un type particulier : celle des enfants morts en période péri-natale, c'est à dire dans les semaines qui ont précédé ou suivi leur naissance (308). Conformément à un usage répandu dans l'Antiquité romaine, le nourrisson n'était, en effet, pas incinéré, mais inhumé et son lieu de sépulcre ne faisait pas l'objet de la même attention que celui de l'enfant ou de l'adulte. Pour l'homme antique, l'enfant mort en période péri-natale n'a pas encore le statut d'être humain. Sa tombe se résume souvent à une simple fosse dénuée de stationalisation. Pas d'offrande. Tout juste un linceul.

Les pratiques funéraires

Si la crémation constitue le principal rituel, elle peut s'opérer différemment. La nécropole a ainsi livré plusieurs tombes-bûchers, qui ont tout à la fois fait office de bûcher et de lieu définitif de sépulture. La majeure partie des tombes appartient toutefois à ce que les archéologues appellent des « crémations secondaires », par opposition aux précédentes, et pour lesquelles le lieu de sépulture est distinct du lieu de crémation. Collectif ou individuel, ce dernier n'a jamais été identifié au cours des recherches, ce qui nous prive d'informations décisives sur la structure des bûchers et les modalités de présentation des corps. Comme en témoignent les restes de tissu minéralisés, les éléments de bracelets et de collier ou encore les clous de chaussures recueillis dans les tombes, les défunts semblent avoir été brûlés habillés, chaussés et parés de leurs bijoux.

En fonction du rite choisi, les pratiques diffèrent. Dans les tombes-bûchers, la fouille de la fosse sépulcrale, qui contient les résidus du bûcher et les restes osseux du défunt, vise à restituer la position initiale de ce dernier, ainsi que la façon dont la crémation de son corps a été, ou non, accompagnée. Dans les « crémations secondaires », le défunt est d'abord brûlé sur un bûcher, collectif ou individuel, et, une fois la combustion achevée, ses restes recueillis pour être déposés dans un réceptacle funéraire, dont la localisation est totalement indépendante du lieu de crémation. D'une tombe à l'autre, ce transfert donne lieu à des modalités de prélèvement et de dépôt diverses, qui sont susceptibles de documenter les pratiques familiales. Ce sont ces gestes que le travail de l'archéologue et de l'anthropologue a justement pour objet de restituer. Les questions concernent tout autant la nature des prélèvements, que la façon dont les différentes étapes des funérailles se sont déroulées : la crémation fut-elle très poussée et accompagnée, les recueils sur le bûcher furent-ils complets ou non ? Quelles parties du squelette ou quels objets ont-ils privilégiés ? Comment les dépôts ont-ils été opérés, selon quel ordre et quelle logique ?

Les quatre tombes-bûchers identifiées ont été trouvées en trois endroits de la nécropole, et toujours à l'extérieur des enclos funéraires, ce qui témoigne d'une partition dans les rites selon les lieux définitifs de sépulture (309).



308 Sépulture de périnatale.



309 Tombe-bûcher. Un balsamaire en verre a été déposé sur les résidus du bûcher, une fois la combustion terminée.

Les quatre tombes-bûchers identifiées ont été trouvées en trois endroits de la nécropole, et toujours à l'extérieur des enclos funéraires, ce qui témoigne d'une partition dans les rites selon les lieux définitifs de sépulture (309).

Pratique la plus répandue, la crémation en dépôt secondaire se présente le plus souvent sous la forme d'une fosse de dimension et de forme variables, dans laquelle repose le vase cinéraire, accompagné ou non des résidus du bûcher (310). Ce réceptacle peut être indifféremment un vase en céramique ou en verre – ce dernier est alors protégé par un coffre en plomb –, ou une amphore (311 et 312). Quelquefois, les restes du bûcher sont directement placés dans la fosse.

L'étude des restes osseux a révélé le caractère presque toujours sélectif de leur prélèvement, avec un recueil plus important des os du crâne notamment. Elle a aussi permis d'identifier tout ou partie des dépôts primaires, c'est-à-dire des objets (vases en verre, en céramique, objets en métal) ou des dépôts alimentaires qui ont été brûlés avec le défunt. À côté de ces dépôts primaires, il en est d'autres qui étaient placés dans ou sur la sépulture définitive, sans passer par le bûcher. Ce sont les dépôts secondaires, que l'on retrouve en bon état de conservation, et même souvent complets.

En ligne générale, le répertoire des objets qui accompagnent le défunt, est relativement standardisé (313). Il comprend des ustensiles liés à la toilette (des balsamiques qui sont des fioles à parfum (314), des miroirs en bronze), ou à la parure (bijoux), de la vaisselle qui devait contenir des liquides ou des aliments (coupes, gobelets ou cruches en verre ; pots, coupelles et cruches en céramique), des lampes aussi, ainsi que des petits vases en céramique miniature qui semblent avoir été fabriqués spécialement pour un usage funéraire ou rituel. Certaines sépultures recelaient une monnaie en bronze, l'obole à Charon, qui permettait au mort de s'acquitter du tribut nécessaire à son passage dans l'au-delà.



313 Répertoire des objets les plus fréquents dans les sépultures.



310 Fosse remplie de charbons prélevés sur le bûcher, dans lesquels a été déposé le vase cinéraire, ici écrêté par les labours.



311 Urne cinéraire en céramique protégée par un calage de pierres.



312 Urne cinéraire en verre protégée par un coffre en plomb. On perçoit, à l'intérieur du vase, une coupelle en verre lui ayant certainement servi de couvercle, ainsi que les ossements brûlés du défunt.



314 Fiole à parfum ou à onguent en verre, déposées dans les sépultures.

L'aménagement de la sépulture est souvent sommaire et les éléments de signalisation peu nombreux : quelques pierres de calage, un petit tumulus, un vestige de statuaire. La nécropole n'a livré que deux inscriptions, découvertes à deux cents ans d'intervalle. Il s'agit de cippes en pierre très semblables, consacrés à deux femmes, Cornelia Fusca et Cornelia Eutychia. Fait rare, une de ces épitaphes a pu être mise en relation avec une tombe où la présence d'un collier en perles d'or et de turquoise, révèle le genre féminin du défunt (315). Alors qu'ils sont très fréquents sur la nécropole rurale des Communaux-de-Saint-Cézaire, à Vernègues, on ne connaît en revanche qu'un exemple de conduit libatoire composé, en l'occurrence, d'un col d'amphore, qui était fiché dans le remplissage de la fosse sépulcrale. Dans ce dispositif destiné à faciliter l'introduction de liquides (vin, huiles parfumées, lait...) à l'intérieur de la sépulture, il faut voir la volonté de nourrir les dieux chtoniens plutôt que le défunt. Il fallait, en effet, les lui rendre favorables, pour garantir son départ et, plus encore, pour l'écarter définitivement de la sphère des vivants.

Enfin, quelques vestiges ténus témoignent des pratiques funéraires postérieures à l'inhumation : foyers, dépôts alimentaires ou d'objets, fosses de vidange de repas funéraires... (316). Ces gestes relatifs à la mémoire des défunts nous échappent cependant en large part, soit parce que les vestiges s'y rapportant sont très difficilement discernables et surtout différenciables des témoins des gestes funéraires qui les ont précédés, soit parce qu'ils ont été emportés par les activités liées à la fréquentation postérieure du site.

Si le nombre limité de sépultures qui y ont été mises au jour – une soixantaine seulement – n'ouvre pas à des analyses statistiques à l'échelle d'Aquae Sextiae, cette nécropole n'en offre pas moins à voir le premier paysage funéraire urbain de la ville, dans un cadre ici assez large pour apprécier la façon dont il s'intégrait dans un espace par ailleurs très fréquenté.

Il montre aussi une très grande unité dans les pratiques funéraires. Ressortissant exclusivement au rite de la crémation pour l'ensemble de la population immature et adulte, celles-ci s'expriment sous des formes très semblables, qu'il s'agisse des tombes-bûchers ou des sépultures à crémation en dépôt secondaire. L'aménagement des tombes apparaît standardisé : architectures et dimensions similaires, même répertoire d'ossuaires, mêmes types de dépôt. Le rituel qui encadre l'ensevelissement des périnataux appelle des remarques semblables. D'un point à l'autre de la nécropole, il se caractérise par la même simplicité et une même topographie. Autant de similitudes qui suggèrent le recrutement d'une population à la mentalité et aux traditions relativement homogènes.



316 Deux dépôts charbonneux aménagés à proximité d'une tombe, ici entièrement fouillée. On y voit des lampes posées sur les charbons de bois.



315 Epitaphie en pierre calcaire portant l'inscription D. M. COR. FUSCAE. « Aux dieux Mânes de Cornelia Fusca ».